

Les enseignements artistiques en lycée autour des arts plastiques et visuels

Enseignements artistiques arts plastiques et arts visuels en classe de seconde	Ces enseignements n'existent pas dans tous les lycées. (voir la carte académique)	Les horaires et les contenus
<p>Arts visuels : enseignement d'exploration.</p> <p>Cet enseignement comme les autres enseignements d'exploration ne se suit qu'en classe de seconde. Il mène vers des choix d'orientation en classe de première</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010</p>	<p>*Fait partie des choix d'enseignements d'exploration en classe de seconde (il en existe en scientifique comme en sciences humaines).</p> <p>* Les élèves doivent choisir deux enseignements d'exploration en seconde.</p> <p>* Le premier de ces choix porte obligatoirement sur SES ou PFEG</p> <p>* L'entrée dans cet enseignement peut être limité en places (se renseigner par Établissement)</p>	<p>* Cet enseignement doit permettre à l'élève d'expérimenter divers domaines artistiques et de la création afin de pouvoir choisir son orientation en classe de première.</p> <p>* Il est basé sur la connaissance des métiers artistiques et sur l'expérimentation en pratique. (La photographie, le multiple, la médiation culturelle, l'architecture, le design, le vêtement, l'image animée...)</p> <p>* Cet enseignement est de 1,5 heure par semaine.</p>
<p>Arts plastiques en option facultative en seconde</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010</p>	<p>L'option facultative est choisie en plus des enseignements d'exploration.</p>	<p>* L'option facultative arts plastiques est de 3 heures par semaine.</p> <p>* Cet enseignement articule pratique plastique et culture artistique. Il est dans le prolongement des arts plastiques du collège autour de la forme, de l'idée, du dessin, de la matérialité</p>
Options arts plastiques en classe de première : option obligatoire et option facultative	Ces enseignements n'existent pas dans tous les lycées	Les horaires et les contenus
<p>Arts plastiques en option obligatoire</p> <p>Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010</p>	<p>Cette option s'adresse à des élèves choisissant la filière L</p>	<p>* Cet enseignement est de 5 heures par semaine.</p> <p>* Cet enseignement associe pratique plastique et culture artistique</p> <p>* En classe de première, la question centrale est la Figuration suivant 4 entrées</p>
<p>Arts plastiques en option facultative</p> <p>Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010</p>	<p>Cette option s'adresse aux élèves de toutes les filières en classe de première (L, S, ES, ainsi qu'aux filières technologiques)</p>	<p>Cet enseignement est de 3 heures par semaine</p> <p>En classe de première la question centrale est la Représentation</p>
Options arts plastiques en classe de terminale : option facultative et enseignement de spécialité	Ces enseignements n'existent pas dans tous les lycées	Les horaires et les contenus
<p>Enseignement de spécialité arts plastiques</p> <p>Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010</p>	<p>Cette option s'adresse à des élèves choisissant la filière L</p>	<p>* Cet enseignement est de 5 heures par semaine.</p> <p>* L'enseignement articule pratique et culture artistique.</p> <p>* En classe de terminale, la question centrale est l'Œuvre suivant 4 entrées plus les questions limitatives</p> <p>* Aux épreuves du baccalauréat cet enseignement est de coefficient 6</p>
<p>Arts plastiques en option facultative</p> <p>Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010</p>	<p>Cette option s'adresse aux élèves de toutes les filières en classe de terminale (L, S, ES, ainsi qu'aux filières technologiques)</p>	<p>* Cet enseignement est de 3 heures par semaine</p> <p>* En classe de terminale la question centrale est la Présentation, plus les œuvres dites questions limitatives</p> <p>* Aux épreuves du baccalauréat cette option est de coefficient 2 pour les points au -dessus de la moyenne</p>